

Après le 11 septembre, qu'en est-il de l'idée de justice internationale, soutenue par l'idéal humanitaire, comme vecteur d'un nouvel ordre mondial ?

Titre(s) : Après le 11 septembre, qu'en est-il de l'idée de justice internationale, soutenue par l'idéal humanitaire, comme vecteur d'un nouvel ordre mondial ? / Karyl MERMET

Auteur(s) : MERMET, Karyl

Editeur, producteur : 2003 COLLEGE INTERARMEES DE DEFENSE

Autres classifications : TRAV

Note(s) : Groupe : B3

Numéro promotion : Promotion 2002-2003

Note sur la description bibliographique : I: 10è promo/ 09 Courants idéologiques et géopolitiques

Note de thèses et écrits académiques : Géopolitique

Résumé ou extrait : Après les évènements du 11 septembre, la société civile s'est rendue compte que les mécanismes internationaux pour juger du terrorisme n'étaient pas adaptés. Malgré la compétence universelle des juridictions nationales dans le domaine des violations graves du droit international humanitaire, la compétence de primauté des tribunaux pénaux internationaux, la compétence complémentaire de la nouvellement créée Cour Pénale internationale, il apparaît que le problème du terrorisme post 11 septembre nécessite des aménagements de la justice pénale internationale. L'objet de ce mémoire est de dresser un panorama exhaustif de cette justice, d'en analyser les faiblesses et d'en proposer les améliorations pour faire de la justice internationale le vrai vecteur d'un nouvel ordre mondial.

Sujet(s) : JUSTICE

TERRORISME

DROIT INTERNATIONAL

GEOPOLITIQUE

Adresse électronique et mode d'accès : <https://bibliotheques-numeriques.defense.gouv.fr/koha/documents/cdem/D387.pdf>